

Interview du cardinal Burke : Vatican II, deux formes de la messe, synode 2014, FSSPX, etc.

Publié le 18 décembre 2014 · 18 min de lecture

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.



Interview du cardinal Leo Burke (1)

Vatican II

– *Votre Eminence, vous avez grandi avant le Concile Vatican II, comment vous souvenez-vous de cette époque ?*

- J'ai grandi dans une très belle époque de l'Eglise, où nous étions attentivement éduqués dans la Foi, tant à la maison qu'à l'école catholique, surtout avec le catéchisme de Baltimore. Je me souviens de la grande beauté de la Liturgie Sacrée, même dans notre petite ville rurale, avec de belles Messes. Et puis, je suis reconnaissant à mes parents qui m'ont solidement éduqué à vivre comme un catholique. Ainsi, c'étaient de belles années.

-Un de mes amis qui était né après le Concile disait, « Tout n'était pas bon dans le vieux temps, mais tout était meilleur ». Qu'est-ce que vous en pensez ?

- Eh bien, il nous faut vivre dans le temps que Dieu nous donne. Certes, j'ai de très bons souvenirs du temps où j'ai grandi dans les années 1950 et début 1960. Je pense que le plus important est d'apprécier la nature constitutive de la Foi Catholique et d'apprécier la Tradition à laquelle nous appartenons et par laquelle la Foi nous est parvenue.

- Est-ce que vous avez adopté avec enthousiasme les grands changements après le Concile ?

- Ce qui s'est produit peu après le Concile – à l'époque j'étais au petit séminaire et nous suivions ce qui se passait au Concile – **mais l'expérience après le Concile fut si forte et en certain cas si violente**, que je dois dire que même étant jeune je commençais à me poser des questions, si c'était vraiment dans l'intention du Concile, car j'ai vu beaucoup de belles choses qui étaient dans l'Eglise, soudainement n'y être plus, et même ne plus être considérées belles. Je pense par exemple à la grande tradition du Chant Grégorien ou à l'usage du Latin dans la célébration de la Liturgie Sacrée. Et puis aussi, naturellement, **le soi-disant « esprit du Vatican II » a influencé d'autres domaines – la vie morale par exemple, l'enseignement de la Foi – ensuite nous avons vu tant de prêtres abandonner le sacerdoce, tant de religieuses abandonner la vie religieuse**. Il y avait donc certainement des aspects de la période post-conciliaire aptes à soulever des questions.

-Vous avez été ordonné prêtre en 1975. Pensiez-vous que quelque chose dans l'Eglise avait tourné mal ?

- Oui, je le pense. Dans une certaine mesure, nous avons perdu un fort sentiment du caractère central de la Liturgie Sacrée et donc de l'office et du ministère sacerdotal dans l'Eglise. Je dois dire que j'ai été élevé si fermement dans la Foi, et j'avais une si forte conscience de la vocation, que je n'aurais jamais pu refuser ce que Notre Seigneur demandait. **Mais je voyais qu'il y avait quelque chose qui certainement avait tourné mal. Comme jeune prêtre je constatais, par exemple, la vacuité de la catéchèse**. Les textes catéchistiques étaient si pauvres. Et puis, je constatais les expérimentations liturgiques – de quelques-unes je veux juste ne pas me souvenir – la perte de la vie de dévotion, la fréquentation de la Messe du Dimanche commença à diminuer constamment : c'étaient tous des signes que quelque chose avait tourné mal.

Les deux formes de la Sainte Messe

- Auriez-vous imaginé en 1975 qu'un jour vous auriez célébré la Messe dans le rite qui avait été abandonné au nom du renouvellement ?

- Non, je ne l'aurais pas imaginé. Bien que je dois dire aussi que je le trouve très normal, car c'est

un rite tellement beau que le fait que l'Eglise l'ait récupéré est un signe de très bonne santé. Mais à l'époque je dois dire que **la réforme liturgique en particulier était très radicale et comme je le disais, même violente**, et donc la pensée d'une restauration ne paraissait pas possible, vraiment. Mais grâce à Dieu elle s'est produite.

- *Juridiquement, le Novus Ordo et la Messe Latine Traditionnelle sont le même rite. Est-ce aussi votre expérience réelle lorsque vous célébrez une grand-messe pontificale dans le nouvel et le vieil ordre ?*

- Oui, je réalise qu'ils sont le même rite, et je crois que lorsque le soi-disant Nouveau Rite ou la Forme Ordinaire est célébrée avec grand soin et une forte conscience que la Sainte Liturgie est l'action de Dieu, on peut voir plus clairement l'unité des deux formes du même rite. J'espère d'ailleurs que, avec le temps, quelques éléments qui avaient été peu sagement éliminés du rite de la Messe, devenu à présent la Forme Ordinaire, pourront être restaurés, car la différence entre les deux formes est très frappante.

- *Dans quel sens ?*

- La riche articulation de la Forme Extraordinaire, qui indique toujours la nature théocentrique de la liturgie, est pratiquement réduite au minimum dans la Forme Ordinaire.

Le Synode de 2014

- *Le Synode sur la Famille a été un choc et parfois même un scandale, surtout pour les jeunes familles catholiques qui sont le futur de l'Eglise. Est-ce qu'elles ont raison de s'inquiéter ?*

- Oui. Je pense que le rapport qui avait été produit au milieu de la session du Synode, qui s'est conclu le 18 octobre, est peut-être **le document public de l'Eglise le plus scandaleux que je puisse imaginer (2)**. Il suscite donc une très vive préoccupation et il est spécialement important que les bonnes familles catholiques qui vivent la beauté du sacrement du mariage se consacrent de façon nouvelle à une solide vie matrimoniale et aussi qu'elles utilisent toutes les occasions pour témoigner de la beauté de la vérité sur le mariage dont elles font l'expérience tous les jours de leur vie d'époux.

- *Des prélats de haut rang continuent de donner l'impression que le « progrès » dans l'Eglise réside dans la promotion de l'agenda gay et de l'idéologie du divorce. Est-ce qu'ils pensent que ces choses apporteront un nouveau printemps dans l'Eglise ?*

- Je ne sais pas comment ils pourraient penser une chose pareille, car, par exemple, le divorce – que la Constitution Pastorale sur l'Eglise *Gaudium et Spes* qualifie de fléau de la société – **comment pourrait-on faire la promotion des actes homosexuels, qui sont intrinsèquement mauvais** – comment du bien pourrait-il venir d'un des deux ? Et en effet ce à quoi nous assistons est que les deux consistent en la destruction de la société, un effondrement de la famille, la décomposition de la fibre de la société et, évidemment, dans le cas d'actes contre nature, en la corruption de la sexualité humaine qui est essentiellement destinée au mariage et à la procréation des enfants.

- Croyez- vous que le problème principal en de vastes territoires de l'Eglise soit le manque de familles catholiques et surtout le manque d'enfants catholiques ? Cela n'aurait- il pas dû être le centre d'intérêt du Synode ?

- J'en suis fortement persuadé. L'Eglise dépend d'une solide vie familiale catholique et cela dépend de solides familles catholiques. Je crois que là où l'Eglise souffre le plus, là aussi le mariage et la vie familiale souffrent. Nous voyons que lorsque dans le mariage les couples ne sont pas généreux dans l'apport de nouvelle vie humaine dans le monde, leur propre mariage dépérit, ainsi que la société elle-même. Nous voyons en de nombreux pays que la population locale, qui en beaucoup de cas serait chrétienne, est en train de disparaître à cause du faible taux des naissances. Et dans quelques-uns de ces endroits – par exemple où il y a aussi une forte présence d'individus appartenant à l'islam – nous voyons que la vie musulmane prend la relève en des pays qui étaient auparavant chrétiens.

La Fraternité Saint Pie X

- Dans de nombreuses régions d'Europe Occidentale et des Etats- Unis, les seules paroisses qui encore ont des enfants appartiennent à la *Fraternité Sacerdotale Saint- Pie X*, alors que des diocèses entiers sont déserts. Les évêques se rendent- ils compte de cela ?

- J'imagine que oui. Je n'ai pas une expérience directe de ce que vous décrivez. De mon temps comme évêque de La Crosse, Wisconsin et comme archevêque de Saint Louis, Missouri, j'ai entendu dire cela de diocèses dans certains pays européens où les diocèses sont pratiquement incapables de continuer et où pourtant il y a une forte présence de ceux qui appartiennent à la Fraternité Saint-Pie X. Je ne peux pas m'empêcher de croire que les évêques de ces lieux en prennent note et y réfléchissent.

Les jeunes catholiques

- La majorité des catholiques pratiquants dans une paroisse moyenne d'Europe Occidentale et des Etats- Unis sont ceux qui étaient baptisés et catéchisés avant le Concile. Est- ce que l'Eglise dans ces pays vit de son passé ?

- Je pense que ma génération, par exemple, était bénie d'avoir grandi dans une époque où il y avait une forte pratique de la Foi catholique, une forte participation à la Messe du Dimanche et à la Liturgie Sacrée, une forte vie de dévotion, un solide enseignement de la Foi. Mais d'une certaine façon, je crois, malheureusement nous le tenions pour acquis et il n'y a pas eu la même attention à transmettre la Foi comme nous la connaissions pour la succession des générations. Maintenant je vois que beaucoup de jeunes sont affamés et assoiffés – et cela depuis un moment – de connaître la foi catholique aux racines et de vivre plusieurs aspects de la richesse de la tradition de la Foi. Je crois donc qu'il y a une reprise justement de ce qui avait été perdu pendant un moment ou dont on ne s'était plus occupé de façon appropriée. Je pense qu'à présent une renaissance est en cours parmi les jeunes Catholiques.

- Est- ce que le Synode sur la Famille a des plans afin de promouvoir le mariage et encourager et soutenir les familles avec beaucoup d'enfants ?

- Je l'espère sincèrement. Je ne fais pas partie de la direction centrale ou des cardinaux et évêques qui assistent dans l'organisation et direction du Synode des Evêques. Mais certainement je l'espère.

La proposition Kasper

- **Beaucoup de gens craignent que finalement le Synode utilisera un double langage.** Des raisons « pastorales » sont utilisées pour changer de facto la doctrine. De telles craintes sont-elles justifiées ?

- Oui, elles le sont. En effet, un des arguments les plus insidieux utilisés au Synode afin de promouvoir des pratiques contraires à la doctrine de la Foi est celui que, « nous ne touchons pas à la doctrine ; nous croyons dans le mariage comme l'Eglise y a toujours cru ; nous ne faisons que des changements dans la discipline ». Mais dans l'Eglise catholique cela ne peut jamais être car dans l'Eglise catholique la discipline est toujours liée directement à l'enseignement. En d'autres mots : **la discipline est au service de la vérité de la Foi, de la vie en général dans l'Eglise catholique.** Vous ne pouvez donc pas dire que vous changez la discipline et que cela n'a pas d'effets sur la doctrine qu'elle protège, sauvegarde ou promeut.

- Le terme « miséricorde » est utilisé pour changer la doctrine de l'Eglise et même le nouveau Testament afin de pardonner le péché. Est-ce que cet usage malhonnête du terme « miséricorde » a été exposé pendant le Synode ?

- Oui, il l'a été. Des Pères Synodaux ont parlé du faux sentiment de miséricorde qui ne prendrait pas en compte la réalité du péché. Je me souviens d'un Père Synodal disant : « Le péché n'existe-t-il plus ? Est-ce que nous ne le reconnaissons plus ? » Je pense que c'était une réponse très forte de la part de certains Pères synodaux. Le pasteur luthérien allemand, mort pendant la deuxième Guerre Mondiale, **Dietrich Bonhoeffer** utilisait une analogie intéressante. Il parlait de grâce « coûteuse » et de grâce « bon marché ». Quand la vie de Dieu nous est donnée comme c'est le cas dans l'Eglise, cela requiert de nous une nouvelle façon de vivre, une conversion quotidienne au Christ, et nous connaissons la miséricorde de Dieu dans la mesure où nous y adhérons et nous efforçons de nous remettre toujours au Christ et de vaincre nos péchés et nos faiblesses.

- Pourquoi le terme « miséricorde » est-il utilisé pour les adultères et pas pour les pédophiles ? En d'autres mots : Est-ce que ce sont les médias qui décident quand l'Eglise peut utiliser le mot « miséricorde » et quand elle ne peut pas

- Celui-ci est un autre point soulevé au Synode. La miséricorde concerne la personne qui, pour une raison quelconque, commet un péché. Nous devons toujours susciter en cette personne le bien – en d'autres mots, appeler cette personne à être qui il ou elle est : un fils de Dieu. Mais en même temps, on doit reconnaître les péchés, qu'il soient l'adultère ou la pédophilie, ou le vol ou le meurtre – quel qu'ils soient – comme les grands maux, comme des péchés mortels et donc contraires à nous. Nous ne pouvons pas les accepter. La plus grande charité, la plus grande miséricorde que nous pouvons montrer au pécheur est de reconnaître le mal des actes que il ou elle sont en train de commettre et d'appeler cette personne à la vérité.

Le pouvoir et l'autorité du Pape

- Est- ce que nous devons toujours croire que **la Bible est la suprême autorité dans l'Eglise et qu'elle ne peut pas être manipulée, même pas par le Pape et les évêques ?**

Absolument. **La parole de Jésus est la vérité à laquelle nous sommes appelés à obéir et, tout premier, à laquelle le Saint Père doit obéir.** Pendant le Synode, il a parfois été fait référence à la plénitude du pouvoir du Saint Père, donnant le sentiment que le Saint Père pourrait même, par exemple, dissoudre un mariage valide qui a été consommé. Et cela n'est pas vrai. La « plénitude du pouvoir » n'est pas pouvoir absolu. C'est la « plénitude du pouvoir » de faire ce que le Christ nous commande de faire en obéissance à Lui. Nous suivons donc Notre Seigneur Jésus Christ, à commencer par le Saint Père.

- Un archevêque a dit récemment : « Evidemment nous suivons la doctrine de l'Eglise sur la famille. »; Et a ajouté : « jusqu'à ce que le Pape décide autrement. » **Est- ce que le Pape a le pouvoir de changer la doctrine ?**

- **Non, c'est impossible.** Nous savons ce que l'enseignement de l'Eglise a toujours été. Il a été exprimé, par exemple, par le Pape Pie XI dans sa lettre encyclique *Casti connubii*. Il a été exprimé par le Pape Paul VI dans *Humanae vitae*. Il a été exprimé d'une façon merveilleuse par le Pape saint Jean-Paul II dans *Familiaris Consortio*. L'enseignement est immuable. Le Saint Père donne le service de maintenir cet enseignement et de le présenter avec nouveauté et fraîcheur, mais pas de le changer.

- On dit que les cardinaux s'habillent en pourpre afin de représenter le sang des martyrs morts pour le Christ. A l'exception de John Fisher, qui fut nommé cardinal alors qu'il était déjà en prison, aucun cardinal n'est jamais mort pour la Foi. Quelle est la raison de cela ?

- Je ne sais pas, je ne peux pas l'expliquer. Certains cardinaux ont certainement beaucoup souffert pour la Foi. Je pense au **cardinal Mindszenty** (1892–1975), par exemple, en Hongrie, ou pensons au **cardinal Stepinac** (1898–1960) en ce qui était la Yougoslavie. Et nous pensons à d'autres cardinaux en d'autres périodes de l'histoire de l'Eglise qui ont beaucoup souffert pour défendre la Foi. Le martyr peut prendre des formes autres que sanglante. Nous parlons de martyr rouge, mais il y a aussi un martyr blanc qui porte sur l'enseignement fidèle de la vérité de la Foi et sa défense, peut-être d'être envoyé en exil comme certains cardinaux l'ont été, ou souffrir en d'autres manières. L'important pour le cardinal est de défendre la Foi *iusque ad effusionem sanguinis*, jusqu'à l'effusion du sang. Le cardinal doit faire tout ce qu'il peut pour défendre la Foi, même si cela signifie verser du sang. Mais aussi tout ce qui vient avant ça.

Les choses préférées du Cardinal Burke, ses meilleurs souvenirs, et la peur du Jugement.

- Votre Eminence, quelques observations rapides. Qui est votre saint favori ?

- Eh bien, la Sainte Vierge est évidemment la préférée de nous tous.

- Cela ne compte pas !

- [Rire] J'ai aussi une grande dévotion pour Saint Joseph. Mais un saint qui m'a aidé beaucoup pendant ma vie, depuis que j'étais enfant et au séminaire, est **sainte Thérèse de Lisieux**, la Petite Fleur. Sa Petite Voie continue d'être, pour moi, de grande aide dans ma vie spirituelle.

- *Quelle est votre prière préférée ?*

- Le rosaire.

- *Quel est votre livre favori ?*

- J'imagine que le catéchisme ne compte pas. [Rire]

- *Non, ni la Bible.*

- J'aime aussi beaucoup les écrits du Bienheureux **Columba Marmion** (1858–1923), les écrits spirituels, et j'aime aussi les écrits de l'**Archevêque Fulton Sheen** (1895–1979).

- *Quel est votre plus grand moment comme prêtre ?*

- Mon ordination au sacerdoce. Je continue d'y penser et tout y était et tout s'est déployé à partir de là. Ce que j'ai trouvé de plus beau dans le sacerdoce, c'est que, dans les cinq premières années comme prêtre, j'ai effectué un service sacerdotal très intense dans une paroisse avec le Sacrement de la Confession, avec beaucoup de confessions, et la célébration, évidemment, de la Sainte Messe, et puis l'enseignement de la Foi aux enfants. Ces souvenirs – et ensuite, pendant une brève période de trois ans j'ai enseigné dans un lycée catholique – ce sont vraiment les meilleurs souvenirs de mon sacerdoce.

- *Avez- vous peur du Jugement Dernier ?*

- Bien sûr que oui. On pense par exemple à toute la responsabilité que j'ai eue, d'abord comme prêtre, et encore plus comme évêque et cardinal, et cela me porte à examiner ma conscience. Je sais qu'il y a des choses que j'ai faites, que j'aurais pu faire beaucoup mieux et cela me cause de la peur. Mais j'espère que le Seigneur sera miséricordieux avec moi et je prie pour cela.

Merci, Votre Eminence.

Sources : bernardus-media.gloria.tv/Benoit-et-moi.fr/Wikipedia/LPL

Notes de LPL

(1) **Raymond Leo Burke** est né le 30 juin 1948 à Richland Center (États-Unis). Il est ordonné prêtre à la basilique Saint-Pierre par Paul VI en 1975. Il est nommé recteur à la cathédrale Saint-Joseph-Artisan de La Crosse au Wisconsin. Il enseigne la religion à l'école secondaire Aquinas de cette ville. En 1989, il est nommé membre du Tribunal suprême de la signature apostolique par Jean-Paul II. Nommé évêque de La Crosse le 10 décembre 1994, il est consacré à Rome, par le pape Jean-Paul II le 6 janvier 1995 et installé en sa cathédrale le 22 février 1995. Raymond Leo Burke a été nommé archevêque de Saint-Louis le 2 décembre 2003 succédant ainsi au Cardinal Justin Francis Rigali (nommé comme Archevêque de Philadelphie(Missouri)). Il prend ses fonctions lors de son installation le 26 janvier 2004. Il a reçu le pallium des mains du pape Jean-Paul II le 29 juin

2004. Durant son ministère à Saint-Louis, il a reçu deux fois le titre honorifique de docteur en lettres humaines, une à l'Université Ave Maria et une autre au Christendom College. Le 6 mai 2008, le Pape Benoît XVI le nomme membre de deux congrégations du Vatican : le Conseil pontifical pour les textes législatifs et la Congrégation pour le clergé. Puis le 17 octobre 2009 il le nomme membre de la Congrégation pour les évêques. Le 27 juin 2008, Benoît XVI le nomme préfet du Tribunal suprême de la signature apostolique en remplacement du cardinal Agostino Vallini. Il est créé cardinal par Benoît XVI lors du consistoire du 20 novembre 2010. Il reçoit alors le titre de cardinal-diacre de Sant'Agata de'Goti. Il a pris possession de sa diaconie le 5 février 2011. Outre sa fonction de préfet du Tribunal suprême, il est membre de la Congrégation pour le clergé, membre du conseil pontifical pour les textes législatifs et membre de la Congrégation pour les évêques. En décembre 2013, son mandat à la Congrégation pour les évêques n'a pas été renouvelé par le Pape François. Le 9 septembre 2014 il est nommé par le pape François « père synodal » pour la troisième assemblée générale extraordinaire du synode des évêques sur la famille se déroulant du 5 au 19 octobre, en qualité de préfet de la signature apostolique. Il est aussi coprésident d'un groupe de travail anglophone. Le 8 novembre 2014 il est nommé par le pape François Cardinal Patronus ou patron de l'Ordre de Malte, c'est à dire représentant officiel du Saint-Siège auprès de l'Ordre Souverain de Malte .

(2) Lire aussi : [Cardinal Burke – Le limogeage d'un grand cardinal](#), par R. de Mattei

Source : laportelatine.org/actualite/interview-du-cardinal-burke-vatican-ii-deux-formes-de-la-messe-synode-2014-fsspx-etc-18-decembre-2014

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France